Normes bibliographiques

Pourquoi établir une bibliographie ?

Vous rédigez un travail universitaire (mémoire, rapport de stage...) en vous appuyant sur un ensemble de documents imprimés ou électroniques : livres, articles, travaux universitaires, sites internet...

Pour que votre étude soit vérifiable et pour permettre à vos lecteurs d'aller plus loin, il est **nécessaire de citer vos sources, et donc d'établir une bibliographie** et insérer des citations.

Il est important de **respecter des normes** afin d'obtenir une bibliographie et une liste de citations claires et ordonnées pour faciliter la recherche des documents cités. Les deux normes le plus souvent recommandées sont :

- La norme AFNOR (traduction française de l'ISO 690, version 2010) préconisée en Lettres, Langues, Art, Histoire, Théologie et Sciences

- La norme anglo-saxonne APA (American Psychological Association) préconisée en Psychologie, Sociologie, Sciences de l'éducation, Sciences de l'information

Aussi, selon votre discipline et le choix de vos responsables de filière, vous appliquerez l'une ou l'autre de ces normes.

Normes bibliographiques 1
Citations et références bibliographiques selon la norme AFNOR 2
Citations et références bibliographiques selon la norme APA 10

Citations et références bibliographiques selon la norme AFNOR

La norme ISO 690, dans sa version complète imprimée, est disponible à la BU Lettres http://vufind.uco.fr/Record/306967

- ***Quelques précisions d'ordre pratique***

  - Normes = Théorie ; la pratique nous montre qu'il faut toujours faire valider la présentation de la bibliographie (choix de la norme + mode de classement) par son directeur de thèse ou de mémoire car il arrive souvent que ce dernier ait des exigences susceptibles de s'éloigner des normes.

  - Une référence bibliographique doit indiquer toutes les informations indispensables à l'identification d'un document ou d'un texte, et ce, qu'il soit accessible en version imprimée ou électronique.

  - Il peut arriver que les normes ne répondent que partiellement à nos interrogations. Cela nous oblige à nous adapter. Il faudra alors référencer la ressource qui pose problème en respectant l'esprit des normes.

  - La ponctuation joue un rôle essentiel dans une référence bibliographique. Il est donc impératif de respecter les préconisations de ponctuation définies dans les normes.

1. Référencer une ressource dans une bibliographie : quelques exemples

Préambule

- Nombre d'auteurs :

  De 1 à 3 auteurs : les indiquer tous. Chaque auteur sera séparé par une virgule ; un « et » sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur.

  + de 3 auteurs : au choix, les indiquer tous ou bien le premier suivi de « et autres » ou « et al. »

- Date de publication :

Pour tout document, la date à retenir est par ordre de priorité :
1/ Page de titre
2/ Achevé d'imprimer
3/ DL (dépôt légal)
4/ © (copyright)

Si pas de date : indiquer s.d.

1.1 Documents imprimés

Eléments de base de la référence bibliographique

NOM, Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition : Editeur, année de publication. Collection

- ***Un ouvrage, un auteur***

  QUENTEL, Jean-Claude. *Le parent : responsabilité et culpabilité en question*. Bruxelles : De Boeck Université, 2001. Raisonnances.

- ***Un ouvrage, un auteur, deux œuvres (+ traducteurs)***

  FREUD, Sigmund. *Cinq leçons sur la psychanalyse* suivi de *Contribution à l'étude du mouvement psychanalytique*. Traduit par Yves LE LAY et S. JANKELEVITCH. Paris : Payot, 1984.

- ***Un ouvrage, plusieurs auteurs***

  BOENNEC, Martine et Hélène MAUREL-INDART. *Guide de l'étudiant stagiaire en entreprise : de la recherche du stage à la soutenance du rapport*. Paris : Vuibert, 2001. Guides Vuibert.

- ***Un ouvrage, plusieurs auteurs (auteurs principaux + collaborateurs)***

  BAUDELOT, Christian et Michel GOLLAC. *Travailler pour être heureux ? : Le bonheur et le travail en France.* Avec [la collaboration] de Céline BESSIERE et autres. Paris : Fayard, 2002.

- ***Un ouvrage, plusieurs auteurs (sous la direction de)***

  WEIL-BARAIS, Annick, dir. *L'homme cognitif*. Paris : P.U.F., 1999.

- ***Un ouvrage, deux éditeurs***

  AUDOUIN-ROUZEAU, Stéphane. *Quelle histoire : un récit de filiation, 1914-2014*. Paris : Gallimard : Seuil, 2013. Hautes études.

- ***Un chapitre dans un ouvrage***

  LE COADIC, Yves -François. *La science de l'information*. 2è éd. Paris : Presses universitaires de France, 1997. Chap. 5, L'épistémologie et l'histoire de la science de l'information, pp. 61-91.

- ***Actes de colloque/congrès***

  UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'OUEST. *Le dialogue interculturel et interreligieux à l'heure de la mondialisation : actes du colloque de l'Université Catholique de l'Ouest-Angers, 3 et 4 avril 2014*. Sous la direction de Christophe Grannec, Olivier Landron et Sophie-Hélène Trigeaud. Paris : Parole et Silence, 2014.

- ***Contribution à des actes de colloque***

  ROBIN, Monique et al. L'interface famille/travail chez les femmes : le stress au quotidien. In : G. KARNAS, C. VANDENBERGHE et N. DELOBBE, dir. *Développement des compétences, investissement professionnel et bien-être des personnes : actes du 12e congrès de psychologie du travail et des organisations. Volume 3, Bien-être au travail et transformation des organisations.* Louvain : Presses universitaires de Louvain, 2003, pp. 135-141.

- ***Article de périodique imprimé***

  Eléments de base de la référence bibliographique
  NOM, Prénom. Titre de l'article : sous-titre. *Titre du périodique.* Année, vol., n°, pp.

  Si le titre en lui-même ne suffit pas à identifier le périodique, il convient d'ajouter le nom de l'éditeur. Exemple. Bulletin trimestriel. Institut archéologique du Luxembourg

ORTUN, Françoise d'. L'imposture du siècle : le bonheur au travail. *Revue de carriérologie*. 1988, vol. 3, n° 4, pp. 3-10.

- ***Travaux universitaires***

  MIRARCHI, Valérie. *Postures philosophiques face à la mort : des modèles antiques aux approches contemporaines*. Thèse de doctorat : philosophie. Reims : 2007, 2 vol.

1.2 Documents électroniques

- ***Ouvrage électronique (e-book)***

  BERNAUD, Jean Luc et Claude LEMOINE, dir. *Traité de psychologie du travail [en ligne]*. 3e éd. Paris : Dunod, 2012 [consulté le 29 octobre 2014]. Disponible sur le réseau UCO à l'adresse : http://srvext.uco.fr:2069/bibliotheque/uco/fiche_livre.asp?idprod=186277

- ***Article de périodique électronique***

Eléments de base de la référence bibliographique
NOM, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique [en ligne]*. Année/vol, n°, pp. [consulté jour mois année]. Disponible à l'adresse : doi : 10.3917/mav.068.0164

- ***Article de périodique électronique (avec DOI)***

  FEUVRIER, Marie-Pierre. Bonheur et travail, oxymore ou piste de management stratégique de l'entreprise ? *Management & Avenir [en ligne]. 2014/2, n°* 68, 164-182 [consulté le 29 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : doi : 10.3917/mav.068.0164

- ***Article de périodique électronique (sans DOI)***

  JACQUEMART, Alban. J'ai une femme exceptionnelle : Carrières des hommes hauts fonctionnaires et arrangements conjugaux. *Connaissance de l'emploi*. 2014, 114, pp. 1-4 [consulté le 13 mars 2015]. Disponible sur le site du Centre d'études de l'emploi http://www.cee-recherche.fr/publications/connaissance-de-lemploi/jai-une-femme-exceptionnelle-carrieres-des-hommes-hauts-fonctionnaires-et-arrangements

DOI : ***digital object identifier – (n° d'identification pérenne)***
C'est une alternative aux URL permettant une identification pérenne.

- ***Article dans une encyclopédie en ligne***

  COMTE-SPONVILLE, André. Bonheur. In : *Encyclopædia Universalis* [en ligne] [consulté le 28 octobre 2014]. Disponible sur le réseau UCO à l'adresse : http://srvext.uco.fr:2062/encyclopedie/bonheur/

  Bonheur. In : *Wikipédia : The Free Encyclopaedia* [en ligne]. 29 octobre 2014, 11:59 [consulté le 30 octobre 2014, 16:59]. Disponible à l'adresse : http://fr.wikipedia.org/wiki/Bonheur

RQ : la date du « 29 octobre 2014, 11:59 » correspond à la dernière modification de cette page (info. donnée en fin d'article)

- ***Travaux universitaires en ligne***

  MUTABAZI, Eric. *Histoire savante, histoire enseignée dans une nation multiethnique et conflictuelle : le cas du Rwanda* [en ligne]. Thèse de doctorat : sciences de l'éducation. Nantes : Université de Nantes, 2010 [consulté le 18 décembre 2014]. En ligne sur le réseau UCO à partir de cette page : http://www.etud.uco.fr/portaildoc/memoires-des-etudiants

- ***Texte réglementaire en ligne***

  Arrêté du 9 septembre 1997 relatif aux décharges existantes et aux nouvelles installations de stockage de déchets ménagers et assimilés. *Journal officiel* [en ligne]. 2 octobre 1997 [consulté le 18 décembre 2014]. Disponible sur Légifrance à l'adresse : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000568897&categorieLien=id

- ***Liste ou forum***

  NOM, Prénom ou initiales de l'auteur du message. Titre du message. In : Titre du système de messagerie en italique (liste ou du forum de discussion)[en ligne]. Date d'émission du message ; heure d'émission du msg [Date de consultation ; heure de consultation]. Disponible à l'adresse : URL

Exemple

BOYD, Gerald E. Re : Hotmail. In : *NETTRAIN (Internet / BITNET Network Trainers)* [en ligne]. 9 février 2014 ; 01:20:23 [consulté le 10 février 2014 ; 12:20] Disponible à l'adresse : http://listserv.acsu.buffalo.edu/archives/nettrain.html

Pour les messages personnel

NOM, Prénom de l'auteur du message. Titre du message en italique [Message électronique]. Destinataire(s) :
Prénom NOM du destinataire (facultatif). Date du courrier ; heure du courrier. Communication personnelle, adresse mail auteur.

Exemple
PORTENART, Christiane. *Journée d'étude sur le livre électronique* [Message électronique]. Destinataire : Nathalie ROUCOULE. 4 Mars 2009 ; 10:20. Communication personnelle, portenart.christiane@uco.fr .

Il semble judicieux d'ajouter le mail de l'auteur car c'est le seul moyen d'avoir accès au texte intégral de la discussion si l'email entier n'est pas mis en annexe du mémoire (préconisation adoptée par l'EHESS)

- ***Page web***

PASCUAL, Sylvaine. Le plaisir/bonheur au travail, c'est bien autre chose que multiplier les récrés !. In : *Ithaque coaching* [en ligne] [consulté le 28 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.ithaquecoaching.com/articles/plaisir-travail-definition-6717.html

Enquête sur le bonheur personnel et professionnel en 2012 : résultats et recommandations. In : Portail de recrutement *Stepstone.fr* [en ligne] [consulté le 28 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : http://www.stepstone.fr/b2b/espace-recruteur/nos-conseils-recrutement/enquetes-internationales/upload/CR-enquete-bonheur-au-travail.pdf

Rq. : une page web doit être différenciée d'un site web ; ce dernier étant référencé dans la sitographie (cf. lien vers point 2)

2 - Présenter sa bibliographie

- ***Les modes de classement :***

  - par ordre alphabétique d'auteurs
  - par type d'ouvrages : ouvrages généraux : dictionnaires, manuels, traités..., autres ouvrages, articles, rapports, mémoires, autres documents utilisés (DVD, etc.)
  - par thème : on définit un certain nombre de thèmes centraux qui deviennent principes d'organisation de l'ensemble des références. Dans ce cas, la bibliographie commence généralement par les "ouvrages généraux".

NB : Les documents numériques (ebooks, numéros de revue et article en ligne, contribution à un site internet) et papiers peuvent être traités sans distinction à l'intérieur de ces types de classement

- ***A l'intérieur de ces classements :***

  - Sous-classement par ordre alphabétique des noms d'auteurs, le titre se substituant au nom pour les ouvrages sans auteurs (ou avec plus de 3 auteurs)
  - Sous-classement ordre chronologique croissant des dates d'édition pour les ouvrages d'un même auteur.
  - Sous-classement par ordre alphabétique des titres (sans tenir compte des articles : le, la, ...) pour les ouvrages d'un même auteur.

- ***La sitographie***

Vous avez aussi la possibilité d'enrichir vos travaux universitaires au moyen d'une sitographie. Nous préconisons néanmoins d'y référencer uniquement des sites internet de manière générale (i.e. lien vers la page d'accueil de ces sites).

Dans la sitographie, ne figureront donc pas les articles en ligne, pdf ou document particulier. Ceux-là sont référencés dans la partie bibliographie.

3 - Les citations / notes de bas de pages

Les notes de bas de page apportent des précisons utiles à la compréhension du texte et/ou préciseront, sous forme abrégée, la référence bibliographique d'une citation.
Pour plus d'informations sur les notes de bas de page, consultez le document « Normes de présentation d'un travail de recherche », p. 31

http://vufind.uco.fr/Record/328741

Il existe plusieurs méthodes de citation. Vous pouvez les retrouver dans la « Norme ISO 690 », p. 529-531 http://vufind.uco.fr/Record/306967
Si on choisit d'indiquer les références relatives à une citation en note de bas de page, la présentation ci-dessous peut être adoptée.

J.P. MARTIN. *Intervenir en formation*, Chronique sociale, 2011, p. 60-62

Quand un ouvrage a déjà été cité, vous pouvez utiliser la règle suivante :

- *ibid.* (abréviation de ibidem - au même endroit) lorsque la source est la même qu'à la note précédente ou que votre note se situe sur la même page.
  Exemple :

  [1] J.P. MARTIN. *Intervenir en formation*, Chronique sociale, 2011, p. 60-62

  [2] J.P. MARTIN, *ibid*., p. 70

- *op. cit*. (abréviation de opere citato - œuvre citée) pour éviter de répéter le titre d'un ouvrage déjà cité quelques pages avant.
  Exemple :

  [10] J.P. MARTIN, *op. cit.,* p. 75-77

Citations et références bibliographiques selon la norme APA

Un manuel d'utilisation de la norme APA est disponible à la BU Lettres
http://vufind.uco.fr/Record/300738

En ce qui concerne l'APA, il est à noter qu'il n'existe aucune traduction officielle en français de cette norme. Par conséquent, nos exemples se baseront sur les préconisations de l'Université Catholique de Louvain consultables en ligne à cette adresse :
http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/bpsp/documents/Bibliographie_APA_F_13doi.pdf

D'autres préconisations en français sur la norme APA sont aussi consultables sur le site des Universités de Québec et de Sherbrooke à ces adresses :

http://benhur.teluq.ca/~mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf

http://www.usherbrooke.ca/education/fileadmin/sites/education/documents/Intranet/Documents_officiels/GuidePresentation_complet.pdf

- ***Quelques précisions d'ordre pratique***

  - Normes = Théorie ; la pratique nous montre qu'il faut toujours faire valider le mode de citation par son directeur de thèse ou de mémoire car il arrive souvent que ce dernier ait des exigences susceptibles de s'éloigner des normes.

  - Une référence bibliographique doit indiquer toutes les informations indispensables à l'identification d'un document ou d'un texte, et ce, qu'il soit accessible en version papier ou en ligne (Attirer notamment l'attention sur les notions d'édition et d'éditeur + Date).

  - Il peut arriver que les normes ne répondent que partiellement à nos interrogations. Cela nous oblige à nous adapter. Il faudra alors référencer la ressource qui pose problème en respectant l'esprit des normes.

  - La ponctuation joue un rôle essentiel dans une référence bibliographique. Il est donc impératif de respecter les préconisations de ponctuation définies dans les normes.

1 - Référencer une ressource dans une bibliographie : quelques exemples

Préambule

- Nombre d'auteurs :

  De 1 à 7 auteurs : les indiquer tous. Chaque auteur sera séparé par une virgule ; un « & » sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur.

  8 et + : indiquer les 6 premiers séparés par une virgule puis insérer une virgule suivie de 3 points de suspension avant d'ajouter le nom du dernier auteur.

  Auteur, A., Auteur, B., Auteur, C., Auteur, D., Auteur, E., Auteur, F.,…Auteur, X.

- Date de publication :

  Pour tout document, la date à retenir est par ordre de priorité :
  1/ Page de titre
  2/ Achevé d'imprimer
  3/ DL (dépôt légal)
  4/ © (copyright)

  Si pas de date : indiquer (s.d.)

1.1 Documents imprimés

Eléments de base de la référence bibliographique

Nom, P. (Année). *Titre: Sous-titre.* Lieu d'édition: Editeur.

- ***Un ouvrage, un auteur***

  Bastien, C. (1997). *Les connaissances: De l'enfant à l'adulte: Organisation et mise en oeuvre*. Paris: Armand Colin.

- ***Un ouvrage, un auteur, deux œuvres (+ traducteurs + précision œuvre originale)***

  Freud, S. (1984). *Cinq leçons sur la psychanalyse* Suivi de *Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique* (Y. Le Lay, S. Jankélévitch, Trad.). Paris: Payot. (Œuvres originales publiées en 1909 et 1914).

- ***Un ouvrage, plusieurs auteurs***

  Inhelder, B., Sinclair, H., & Bovet, M. (1974). *Apprentissage et structures de la connaissance*. Paris: PUF

- ***Un ouvrage, plusieurs auteurs (auteurs principaux + collaborateurs)***

  Baudelot, C., & Gollac, M. (2002). *Travailler pour être heureux ?: Le bonheur et le travail en France*. [Paris]: Fayard.

Remarque : on utilisera les crochets lorsque l'information ne figure pas sur le livre mais est par ailleurs connue.

- ***Un ouvrage, plusieurs auteurs (sous la direction de)***

  Weil-Barais, A. (Ed.). (1999). *L'homme cognitif*. Paris: P.U.F.

- ***Un ouvrage réédité, deux éditeurs***

  Réale, Y., Dufour, B., & Serre, R. (2009). *Le DRH stratège: Le mix stratégique des ressources humaines* (2è éd.). Paris: Eyrolles – Ed. d'Organisation.

- ***Un chapitre dans un ouvrage***

  Viemeister, N. F., & Plack, C. (1993). Time analysis. In W. Yost, A. Popper, & R. Fay (Eds.), *Human Psychophysics* (pp. 116-154). New-York: Springer-Verlag.

- ***Actes de colloque/congrès***

  Congrès national Handi-cheval (1988). *Psychoses et handicaps, les thérapies et les pratiques avec le cheval: actes du congrès national Handi-cheval, La Baule, 2 et 3 octobre 1987,* Nantes : Impr. contemporaine

- ***Contribution à des actes de colloque***

  Robin, M., Laubarie, M., Roussel, S. & Wallaert, M. (2003). L'interface famille/travail chez les femmes: Le stress au quotidien. In G. Karnas, C. Vandenberghe, N. Delobbe (Eds). *Développement des compétences, investissement professionnel et bien-être des personnes: Actes du 12e congrès de psychologie du travail et des organisations: Vol. 3. Bien-être au travail et transformation des organisations* (p. 135-141). Louvain: Presses universitaires de Louvain.

- ***Article de périodique imprimé***

Eléments de base de la référence bibliographique
Nom, P. (Année). Titre de l'article: Sous-titre. *Titre du périodique, volume (n°), p-p.*

  Ortun, F. d'. (1988). L'imposture du siècle: Le bonheur au travail. *Revue de carriérologie*, *3* (4), 3-10.

- ***Travaux universitaires***

  Gaté, J.P. (1993). *Gestion mentale et apprentissage du lire- écrire vers une pédagogie phénoménologique.* (Thèse de doctorat en sciences de l'éducation non publiée. Université de Lyon 2, Lyon).

- ***Texte réglementaire***

  Arrêté du 9 septembre 1997 relatif aux décharges existantes et aux nouvelles installations de stockage de déchets ménagers et assimilés. (1997). *Journal officiel*, 2 octobre, p.14292

1.2. Documents électroniques

- ***Ouvrage électronique (e-book)***

  Bernaud, J., & Lemoine, C. (Eds). (2012). *Traité de psychologie du travail* (3e édition). Paris: Dunod. En ligne sur le réseau UCO http://srvext.uco.fr:2069/bibliotheque/uco/fiche_livre.asp?idprod=186277, consulté le 28 octobre 2014.

- ***Article de périodique électronique (avec DOI)***

  Feuvrier, M.P. (2014). Bonheur et travail, oxymore ou piste de management stratégique de l'entreprise ?. *Management & Avenir,* 68, 164-182. doi : 10.3917/mav.068.0164

- ***Article de périodique électronique (sans DOI)***

  Jacquemart, A. (2014). J'ai une femme exceptionnelle: Carrières des hommes hauts fonctionnaires et arrangements conjugaux. *Connaissance de l'emploi,* 114, 1-4. En ligne sur le site du Centre d'études de l'emploi http://www.cee-recherche.fr/publications/connaissance-de-lemploi/jai-une-femme-exceptionnelle-carrieres-des-hommes-hauts-fonctionnaires-et-arrangements

DOI : ***digital object identifier – (n° d'identification pérenne)***
C'est une alternative aux URL permettant une identification pérenne.

- ***Article dans une encyclopédie en ligne***

  Comte-Sponville, A. (s.d.). Bonheur. In *Encyclopædia Universalis*. En ligne sur le réseau UCO http://srvext.uco.fr:2062/encyclopedie/bonheur/, consulté le 28 octobre 2014.

  Wikipédia. (2014). *Bonheur*. En ligne http://fr.wikipedia.org/wiki/Bonheur, consulté le 28 octobre 2014.

- ***Travaux universitaires en ligne***

  Mutabazi, E. (2010). *Histoire savante, histoire enseignée dans une nation multiethnique et conflictuelle. Le cas du Rwanda*. (Thèse de doctorat en sciences de l'éducation non publiée. Université de Nantes, Nantes). En ligne sur le réseau UCO http://www.etud.uco.fr/portaildoc/memoires-des-etudiants, consulté le 18 décembre 2014.

- ***Texte réglementaire en ligne***

  Arrêté du 9 septembre 1997 relatif aux décharges existantes et aux nouvelles installations de stockage de déchets ménagers et assimilés. (1997). *Journal officiel*, 2 octobre, p.14292. En ligne sur Légifrance http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000568897&categorieLien=id, consulté le 18 décembre 2014.

- ***Page web***

  Pascual, S. (s.d.). *Le plaisir/bonheur au travail, c'est bien autre chose que multiplier les récrés!*. En ligne sur le site de Ithaque coaching http://www.ithaquecoaching.com/articles/plaisir-travail-definition-6717.html, consulté le 28 octobre 2014.

  Enquête sur le bonheur personnel et professionnel en 2012: Résultats et recommandations. En ligne sur le portail de recrutement StepStone.fr http://www.stepstone.fr/b2b/espace-recruteur/nos-conseils-recrutement/enquetes-internationales/upload/CR-enquete-bonheur-au-travail.pdf, consulté le 28 octobre 2014.

Rq. : une page web doit être différenciée d'un site web ; ce dernier étant référencé dans la sitographie (cf. lien vers point 2)

2 - Présenter sa bibliographie

- ***Préconisation d'ordre pratique***

Toujours faire valider le mode de présentation de sa bibliographie par son directeur de thèse ou de mémoire.

- ***Les modes de classement :***

  - par ordre alphabétique d'auteurs
  - par type d'ouvrages : ouvrages généraux : dictionnaires, manuels, traités..., autres ouvrages, articles, rapports, mémoires, autres documents utilisés (DVD, etc.)
  - par thème : on définit un certain nombre de thèmes centraux qui deviennent principes d'organisation de l'ensemble des références. Dans ce cas, la bibliographie commence généralement par les "ouvrages généraux".

NB : Les documents numériques (ebooks, numéros de revue et article en ligne, contribution à un site internet) et papiers peuvent être traités sans distinction à l'intérieur de ces types de classement

➢ ***A l'intérieur de ces classements :***

- Sous-classement par ordre alphabétique des noms d'auteurs, le titre se substituant au nom pour les ouvrages sans auteurs (ou avec plus de 3 auteurs)
- Sous-classement ordre chronologique croissant des dates d'édition pour les ouvrages d'un même auteur.
- Sous-classement par ordre alphabétique des titres (sans tenir compte des articles : le, la, ...) pour les ouvrages d'un même auteur.

➢ ***La sitographie***

Vous avez aussi la possibilité d'enrichir vos travaux universitaires au moyen d'une sitographie. Nous préconisons néanmoins d'y référencer uniquement des sites internet de manière générale (i.e. lien vers la page d'accueil de ces sites).

Dans la sitographie, ne figureront donc pas les articles en ligne, pdf ou document particulier. Ceux-là sont référencés dans la partie bibliographie.

3 - Les citations / notes de bas de pages

➢ Les notes de bas de page apportent des précisons utiles à la compréhension du texte.
En revanche, les références bibliographiques relatives aux citations seront indiquées brièvement dans le texte et de façon détaillée dans la bibliographie.
Pour plus d'informations sur les notes de bas de page, consultez le document « Normes de présentation d'un travail de recherche », p. 31
http://vufind.uco.fr/Record/328741

➢ Concernant les citations, la norme APA prévoit la référence dans le texte.
Ce système consiste à insérer à l'intérieur du texte (immédiatement après la citation ou la paraphrase) une parenthèse contenant la référence bibliographique (nom d'auteur, année, p. si besoin), celle-ci étant détaillée dans la bibliographie disponible en fin de thèse.

Si citation, on notera le nom de l'auteur, l'année du document cité et la page de référence de la citation. Exemple : (Dubois, 2014, p. 43).
Dans le cas d'ouvrages réédités, on notera l'année de la 1ère publication afin d'éviter un anachronisme - Exemple : (Freud, 1909/1984, p. 72) – ou quand la réédition fait état d'une évolution dans l'ouvrage – Exemple : (Moscovici, 1961/1976, p. 136).

Si paraphrase ou référence générale à un travail de recherche, on notera le nom de l'auteur et l'année du document. Exemple : (Dubois, 2014).

Lorsque l'auteur a publié plus d'un titre la même année, on distinguera ces titres par une lettre en minuscules placée immédiatement après la date.
Exemple : (Dubois, 1998b, p. 128) pour une citation, (Dubois, 1998b) pour se référer à

une œuvre.

S'il s'agit d'une citation d'un auteur cité par un autre auteur (source secondaire), et qu'on n'a pas pu consulter le document original, la citation sera mise entre guillemets en la faisant précédée de l'auteur du document original ; la source secondaire sera mise entre parenthèses précédée de cité par et suivie de la mention des pages d'où est tirée la référence originale.
Exemple Pour Lacan, la folie de l'homme représente "la virtualité permanente d'une faille ouverte dans son essence" (cité par Porge, 2000, p. 59).

Remarque : si votre citation excède 40 mots, elle fait l'objet d'un paragraphe en retrait, à interligne simple et sans guillemets.

Exemple :

Ce qui veut dire que c'est l'historien qui influence l'opinion, car c'est lui-même qui détermine le choix et la présentation des faits, puisque il « fait subir à ce qu'il en reste, les traces, les manipulations de sa raison, de sa démarches, pour construire une connaissance, un produit d'élaboration». Marrou, cité par Martineau (1999 : 111). Pirandelle déclare pour sa part qu' :

> Un fait historique est comme un sac : pour qu'il tienne en position verticale, il faut mettre quelque chose dedans. La seule raison pour laquelle il nous intéresse de savoir que la bataille fut livrée à Hastings en 1066, c'est parce que les historiens la considèrent comme un événement historique capital. C'est l'historien qui a décidé, pour des raisons lui appartenant, que le franchissement du Rubicon par César est un fait historique, alors que le passage antérieur ou postérieur de ce ruisseau par les millions d'autres gens n'intéresse personne. Que vous soyez arrivés ici il y a une demi-heure à pied, à vélo ou en auto, c'est un fait du passé à l'égal de ce fait du passé qu'est le franchissement du Rubicon par César. Mais, il restera probablement ignoré des historiens. Pirandelle, cité par Carr (1988 : 56-57).